

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**MAIRIE  
DE  
29160 – CROZON**

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-six septembre à dix-huit heures,

Le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie en séance publique, sous la présidence de M. Patrick Berthelot, Maire de Crozon.

## DATE DE CONVOCATION

**18.09.2024**

## DATE D’AFFICHAGE

**03.10.2024**

## NOMBRE DE CONSEILLERS

En Exercice	29
Présents	22
Votants	29

**N° 046/2024**

## OBJET :

### 1 – FINANCES

#### 1-3) Décision modificative – budget comptabilité principale 1

Le Maire certifie que la présente délibération a été déposée en Préfecture de Quimper au titre du contrôle de légalité le et qu'elle a été notifiée aux intéressés le

Le Maire

Etaient présents : Tous les conseillers en exercice à l'exception de :

- Maxime Léonard avec procuration à Patrick Berthelot
- Philippe Brun (départ au point 1-2) avec procuration à François-Xavier Deflou
- Brigitte Magadur Prémel-Cabic avec procuration à Fanchon Le Monze
- Yann Cusset avec procuration à Michel Galand
- Thierry Raoul avec procuration à Hervé Le Roux
- Chantal Sévellec avec procuration à Noël Blanchard
- Gaëlle Dorée avec procuration à Gaëlle Vigouroux

Formant la majorité des membres en exercice.

Clélia Gaudin a été élue secrétaire de séance.

Présente : Flavie Robin, Trésorière

Assistaient également à la séance :

Emmanuelle Touchain-Le Gallou, Directrice générale des services - Yoann Lotte, chargé de communication – Marina Ely, Assistante de Direction

Il y a lieu de procéder à des ajustements de crédits dans le budget comptabilité principale pour ouvrir des crédits au chapitre "041-Opérations patrimoniales" en dépenses et en recettes pour la prise en compte dans l'inventaire de l'acquisition des titres de participation SEM cédés en 2018 par le département à la commune.

Il s'agit d'opérations d'ordre sans encaissement et décaissement.

La modification proposée est la suivante :

CHAPITRE	COMPTE	Investissement	MONTANT
		<b>DEPENSES</b>	
041	261 (OS)	Titres de participations SEM	228 600,00
		<b>Total</b>	<b>228 600,00</b>
CHAPITRE	COMPTE	Investissement	
		<b>RECETTES</b>	
041	132314	Subvention Département Titres de participation SEM	228 600,00
		<b>Total</b>	<b>228 600,00</b>

Après avoir entendu le rapport de M. le Maire, Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

- approuve la décision modificative telle que présentée dans le tableau visé ci-dessus,
- autorise M. le Maire à signer tous actes et tous documents et accomplir toutes formalités nécessaires à la mise en œuvre de la présente décision.

A Crozon, le 27 septembre 2024



Le Maire,

Patrick BERTHELOT

Accusé de réception en préfecture  
029-212900427-20240926-046-2024-DE  
Date de télétransmission : 04/10/2024  
Date de réception préfecture : 04/10/2024